



menace de mort sur mon lieu de travail

Par **delphinyum**, le **23/07/2012** à **18:15**

bonjour,

j'ai reçu un courrier de menaces de mort, j'ai porté plainte contre x et il s'avèrait que la personne sur laquelle j'avais des soupçons est la bonne, il a tout avoué au commissariat, à aujourd'hui la question est dois-je maintenir ou non ma plainte en sachant qu'il a déjà fait de la prison pour avoir tiré sur quelqu'un.

je suis dégouttée car mon employeur n'envisage aucune sanction sur cette personne et j'ai peur qu'en laissant ma plainte un jour ou l'autre il décide de s'en prendre à moi ou pire à ma famille.